



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

**Extraits des délibérations de la réunion du 18 décembre 2020
relatifs à l'examen d'un recours gracieux**

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par téléconférence le 18 décembre 2020, en présence des membres délibérants suivants :

- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent,
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente de la MRAe,
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission,
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe Normandie a notamment examiné le recours gracieux introduit par monsieur le président de la communauté de communes Inter Caux Vexin, reçu le 26 octobre 2020, à l'encontre de la décision délibérée de la MRAe du 3 septembre 2020 soumettant à évaluation environnementale l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de La Rue-Saint-Pierre (Seine-Maritime).

Après avoir pris connaissance des éléments apportés à l'appui du recours et en avoir débattu, la MRAe Normandie a décidé, lors de sa séance collégiale du 18 décembre 2020, de maintenir sa décision du 3 septembre 2020 de soumission à évaluation environnementale.

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,
sa présidente

Signé

Corinne ETAIX